



## PLATE-FORME INTERREGIONALE POUR UNE POLITIQUE ECONOMIQUE DURABLE

La Plate-forme inter-régionale pour une politique économique durable est composée pour l'instant des associations suivantes : **Bond Beter Leefmilieu**, le **Bral (Brusselse Raad voor het Leefmilieu)**, **IEB (Inter-Environnement Bruxelles)**, **l'UCM-Bruxelles**, **ACV Regio Halle-Vilvoorde**, **CSC Bruxelles**, **ACW Brussel Halle-Vilvoorde** et **Unizo Regio Vlaams-Brabant en Brussel**.

*La plate-forme a été créée en avril 2010 suite à la présentation et à la surenchère de nombreux projets de prestige au sein de la Région de Bruxelles-Capitale et de la périphérie flamande autour de Bruxelles notamment la multiplication des projets de centres commerciaux et de bureaux et cela sans la moindre amorce d'une concertation inter-régionale.*

*Les membres de la plate-forme considèrent qu'on ne peut construire le développement à long terme de la région de Bruxelles-Capitale et de la périphérie flamande autour de Bruxelles sans une concertation interrégionale forte et demandent que cette dernière soit mise en œuvre le plus rapidement possible. Une concertation interrégionale systématique avec toutes les entités fédérées est indispensable.*

*Une politique économique durable alliant les axes socio-économiques et environnementaux suppose, selon les membres de la plate-forme, une vision de la Région de Bruxelles-Capitale et de la périphérie flamande autour de Bruxelles, développant à l'échelle des quartiers une multifonctionnalité combinant des équipements collectifs, des logements, des activités économiques et culturelles, favorisant des emplois diversifiés et de qualité. Selon la plate-forme, le politique doit donner la priorité à l'augmentation de la viabilité et de la qualité de vie pour tous les habitants et acteurs économiques de la Région de Bruxelles-Capitale et de la périphérie flamande autour de Bruxelles.*

### POINT DE VUE SUR LES CENTRES COMMERCIAUX

#### 1. Renforcement des centres animés, prospères et dynamiques

La plate-forme dénonce la surenchère des projets mégalomanes en matière de shoppings et de bureaux en cours de gestation au sein de la Région de Bruxelles-Capitale et de la périphérie flamande autour de Bruxelles. De grands promoteurs immobiliers s'interrogent également sur le bien fondé de ces développements et besoins d'espaces en périphérie et optent davantage pour le renforcement des centres urbains. En effet, le potentiel d'offres, déjà présentes dans les centres urbains, en particulier au niveau du commerce est encore sous-utilisé. Les activités économiques doivent être intégrées judicieusement avec l'habitat, l'emploi, les commerces et les infrastructures de loisirs et de transport public. De cette façon, il est possible de réaliser un ensemble équilibré axé sur des quartiers animés, une réduction des déplacements, une augmentation de la cohésion sociale et la préoccupation pour un meilleur ancrage locale des activités économiques.

La plate-forme demande que ces possibilités soient préalablement étudiées et développées. Au sein des centres urbains, il existe suffisamment d'espaces disponibles pour des projets commerciaux à dimension humaine et le redéveloppement de noyaux commerçants de proximité dans les quartiers (épiceries, boulangeries, librairies, cafés, coiffeurs, pharmacie...), incluant par ailleurs également une importante plus-value économique. Le renforcement des centres urbains donne également lieu à une densification urbaine. Ces facteurs permettent aussi une organisation plus attractive du transport en commun.

Or les études montrent que ces noyaux de proximité sont en chute libre et les habitants doivent davantage se déplacer pour trouver les différentes fonctions de proximité qui constitue pourtant la première ligne d'approvisionnement.

A titre d'exemple, et sans vouloir être complet, nous citons le redéploiement des galeries Anspach et de la Toison d'Or. Les atouts de la rue de Louvain et des environs de Vilvoorde, les boulevards centraux du centre de Bruxelles sont encore sous utilisés.

## **2. Une cohérence inter-régionale plutôt qu'une compétition**

Une concertation structurelle inter-régionale entre les différentes entités fédérées concernées, est absolument indispensable. Cette concertation doit partir d'une approche win-win. Le développement économique d'une région ne doit pas se faire au détriment de celle d'une autre. La plate-forme plaide pour une complémentarité maximale des fonctions économiques. Les projets de centres commerciaux créent une concurrence intra-régionale inhérente à ces projets de grande échelle, contrairement au développement de centres urbains et de noyaux de proximité qui peuvent se développer en toute harmonie sur les différents territoires.

Une première action concrète sur le terrain consisterait dans la rédaction et le respect d'un volet commun au niveau de la Vlaamse Winkelnota et du Schéma de Développement Commercial de la Région de Bruxelles-Capitale. En matière d'aménagement du territoire, une synchronisation entre la mise en œuvre du Vlaams Strategisch Gebied rond Brussel pour les environs de Bruxelles et le futur Plan régional de Développement Durable, devrait être élaborée.

## **3. Une économie qui favorise une mobilité durable**

La politique de mobilité actuelle porte atteinte à l'activité économique sur plusieurs plans. Une bonne accessibilité est une exigence de base pour une économie florissante. La densité d'occupation de nombreuses voiries et la sous capacité du réseau des transports en commun, mine réellement une accessibilité aisée d'une série de pôles commerçants. Avec pour conséquences une diminution de la capacité concurrentielle, des retards de livraisons, des délocalisations, un nombre croissant d'heures perdues, du stress au niveau des conditions de travail....

Si les personnes et les marchandises sont en situation d'atteindre facilement les principaux pôles commerciaux, le dynamisme économique se développe bien. A l'inverse, une accessibilité insuffisante ne peut que susciter des dommages.

Un bon maillage des activités commerçantes couplé au renforcement des centres existants permet d'assurer une meilleure maîtrise de la mobilité connexe à ces activités économiques. Par contre, le développement de centres commerciaux va à l'encontre d'une mobilité maîtrisée en générant des flux importants et des déplacements superflus. Dans les domaines d'une logistique intelligente, une planification d'actions communes devrait être réalisée, avec en particulier un usage renforcé du ferroviaire et de la voie d'eau.

Pour atteindre concrètement ces objectifs, une collaboration inter-régionale est souhaitée entre autre concernant le RER, sur l'harmonisation tarifaire des transports en commun et la complémentarité des lignes de transports publics. Les plans de mobilité Iris II et De Lijn 2020 ainsi que le Plan Mobilité de la Flandre doivent donc comporter un volet inter-régional commun ainsi qu'une concertation inter-régionale sur la restructuration de l'usage de la voiture.

#### **4. Une approche locale endogène et des emplois stables et adaptés**

La crise financière mondiale a démontré que les activités commerciales et industrielles orientées vers les marchés locaux ont mieux résisté à la crise. L'ancrage des entreprises au niveau du marché local doit être un axe de réflexion.

La plate-forme demande que l'on prête une attention à une approche locale et endogène permettant d'assurer une meilleure maîtrise des rennes de l'économie.

Cette meilleure maîtrise de l'activité commerciale devrait s'accompagner d'une plus grande stabilité de l'emploi. La plate-forme plaide pour la mise en place d'emplois de qualité et adaptés à l'offre de main-d'œuvre dans la Région de Bruxelles-Capitale et dans la périphérie flamande de Bruxelles-Capitale. Des emplois de qualité supposent d'allier de bonnes conditions de travail, des nuisances environnementales minimisées au maximum, l'embauche de personnes appartenant à la catégorie importante des peu qualifiés et des personnes y compris très diplômées faisant l'objet de discriminations.

L'objectif ne peut toutefois viser à détruire par de nouveaux emplois des emplois existants. L'objectif doit être une augmentation nette de l'emploi. Un gisement important de nouveaux emplois peu qualifiés pourraient prendre place dans une économie axée sur la réparation et le recyclage.

Myriam Gérard  
**ACV-CSC Bruxelles**

Ben Debognies,  
**ACV Halle-Vilvoorde**

Tomas Borremans  
**ACW Brussel-Halle-Vilvoorde**

Erik Grietens  
**Bond Beter Leefmilieu**

Nancy Van Espen  
**UNIZO – Vlaams Brabant & Brussel**

Francine Werth  
**UCM Bruxelles**

Claire Scohier  
**IEB (Inter-Environnement Bruxelles)**

Joost Vandenbroele  
**BRAL (Brusselse Raad voor het Leefmilieu)**

**14 mars 2011**